

RÉPONSE AU POSTULAT DE MME NICOLE PANIZZON ET CONSORTS

SÉANCE DU 17 FÉVRIER 2021

Pour la refonte du Journal communal de la Ville de Pully

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers communaux,

Lors de la séance du 2 juin 2020, Mme la Conseillère communale Nicole Panizzon a soumis à votre Conseil un postulat pour la « refonte du Journal communal de la Ville de Pully ».

Le postulat a été renvoyé à la Municipalité pour étude et rapport. La Municipalité y répond comme suit.

1. Contexte

Le postulat évoque le souhait de la population de Pully d'avoir « davantage d'informations sur ce qui s'y passe », estimant notamment que « la plupart des associations sportives et sociales et leurs prestations » figurent rarement dans ce journal. Le postulat suggère un nouveau sommaire, reproduit ci-dessous :

- *partie 1 : « Le Mot du syndic »... ou « La Municipalité vous informe »...ou « Le Mot du Conseil Communal »...*
- *partie 2 : Renseignements généraux de la ville de Pully : +41 21 721 31 11*
- *partie 3 : La/les manifestation/s à ne pas manquer...*
- *partie 4 : Activités culturelles et sportives*
- *partie 5 : Pour les enfants...*
- *partie 6 : Pour les seniors...*
- *partie 7 : Les informations importantes sur les associations régionales et intercommunales.*
- *partie 8 : Donner des informations plus complètes et non simplement des adresses internet : par ex. : Centrale téléphonique des médecins, Police de Pully, Pompiers, Paroisses*
- *partie 9 : L'opinion du citoyen (Ce que je voudrais vous dire)...*

Le Journal communal de Pully, dans sa version actuelle, est en place depuis septembre 2012. A l'époque, dans son premier éditorial, le syndic rappelait la vocation de cet outil de communication, qui paraît quatre fois par année (mars, juin, septembre et décembre) :

« Expliquer les politiques publiques mises en œuvre, les projets et les enjeux qui attendent notre Ville, mais aussi les difficultés et les contraintes auxquelles nous pouvons être confrontés, telle est notre ambition. Ce journal est conçu comme un moyen de transmettre une information factuelle et objective sur les actions de la Municipalité et de l'Administration ».

Une enquête de satisfaction a été effectuée en 2016. La Communication avait alors mandaté la Haute Ecole d'ingénierie et de Gestion du Canton de Vaud (HEIG-VD). 479 questionnaires ont été retournés. Voici un résumé des points importants :

- Au niveau de la forme, la majorité des répondant-e-s trouvaient le journal original (77.9%), moderne (63.5%), lisible (87.3%), sa mise en page (83.1%), l'utilisation des couleurs (87.9%), et sa périodicité (80.8%) satisfaisantes, et la proportion entre les textes et les photos ou illustrations équilibrée (84.6%).
- Concernant le contenu, les sujets traités ont été jugés intéressants (86.6%), les informations utiles (86.2%), et le style rédactionnel, bon, voire très bon (90%). Nombre d'entre elles saluent le style « concis », « succinct », « condensé », « compact », « synthétique » des articles et le fait que le journal soit rapidement lu.
- De nouveaux sujets ont été proposés : la vie des habitants, des associations et des commerces à Pully, l'avis des citoyen-ne-s, le patrimoine et l'histoire de la commune, la mobilité et le développement durable, les familles, les seniors, les affaires sociales et les faits de société.

2. Une nouvelle maquette

En date du 25 juin 2020, la Municipalité a consacré une séance thématique au sujet de la communication de la Ville et plus spécifiquement de la réponse à apporter au postulat.

Il est apparu qu'il était tout à fait envisageable de proposer une nouvelle maquette du journal en 2021, une quasi décennie s'étant écoulée avec la version en place. Sans vouloir « dynamiter » la version actuelle, qui satisfait encore beaucoup d'attentes, l'idée d'une version augmentée de quelques pages s'est rapidement imposée. L'objectif est d'y faire de la place aux sociétés locales et à leurs événements, comme demandé par le postulat, mais aussi, par exemple, d'y introduire le portrait d'un-e pulliëran-ne émérite, d'informer sur des décisions du Conseil communal, de publier des photos des moments marquants ou événements récents (page « people »), etc.

En revanche, les suggestions allant dans le sens d'un billet rédigé par le citoyen ou le Conseil communal, ainsi qu'une rubrique d'informations générale (numéros de téléphone d'urgence, etc), n'ont pas été retenues. La vocation du Journal communal est d'être un média relayant des informations factuelles et non une tribune pour les divers points de vue. Cependant, une plus grande place sera donnée aux décisions du Conseil communal, via une rubrique ad hoc. Quant aux informations générales, elles sont accessibles sur d'autres supports et prendraient dans le journal une place précieuse et non-nécessaire.

En termes de budget d'étude, décision a été prise en fin de séance de mandater le graphiste actuel, dont le travail est très apprécié, pour réfléchir à une version « relookée » et plus étoffée du journal actuel.

3. Nouveau site PPB avec « agenda intelligent »

Un projet est à noter en parallèle de la refonte du Journal communal. Il s'agit de la refonte du site internet de PPB (anciennement Association Promotion Pully-Paudex-Belmont), dotée d'une partie agenda. Cet outil, développé depuis plus d'un an en collaboration avec la Direction de la jeunesse et des affaires sociales (DJAS) et la Communication sera disponible dans quelques semaines à l'adresse <https://www.promo-ppb.ch/>. Il va, de par sa nature très détaillée et son moteur de recherche intelligent, répondre à nombre de suggestions du postulat. En effet, il est possible de faire des recherches par secteur, plage de dates, intérêt ou tranche d'âge. Les sociétés locales auront chacune un accès administrateur pour entrer

leurs informations dans un formulaire en ligne qui sera ensuite validé par la Communication avant publication sur le site. Les institutions culturelles de la Ville de Pully, quant à elles, enverront directement leur contenu via leurs sites web respectifs.

4. Proposition de nouvelle maquette

Parallèlement à la finalisation de l'agenda intelligent de PPB, la Communication a approché son prestataire de graphisme, l'agence Enzed, pour lui demander de travailler sur une nouvelle maquette du journal (voir point 2). Les critères principaux étaient :

- Apporter plus de place (deux pages supplémentaires) pour permettre l'ajout de nouvelles rubriques (portrait, sports, événements, people, par ex.) ;
- Donner plus de place aux photos ;
- Garder un format similaire à la version actuelle.

Cette nouvelle mouture a été validée par la Municipalité dans sa séance du 20 janvier 2021.

5. Planning et budget

Il est prévu de lancer la nouvelle mouture du Journal Communal avec le numéro de mars 2021. Concernant les délais et les coûts de mise en page, de production et de distribution, ils sont similaires à ceux que nous connaissons actuellement.

6. Conclusion

Au vu de ce qui précède, la Municipalité estime avoir répondu au postulat de Mme la Conseillère communale et consorts « Pour la refonte du Journal communal de la Ville de Pully ».

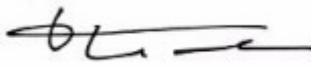
Ainsi adopté par la Municipalité lors de sa séance du 20 janvier 2021.

Au nom de la Municipalité

Le syndic

G. Reichen



Le secrétaire

Ph. Steiner